Vivre à Arlon
Bulletin communal d'information n°40 - AVRIL 2010

Editorial

Autour de nous les classements se multiplient à propos de tout et de n'importe quoi.
On compare les communes les plus égalitaires aux moins égalitaires, les parlementaires sont classés au nombre de questions posées au cours de leur mandat, les membres des collèges communaux les plus sensibles à l'anxiété pourraient donc demain vivre de manière stressée du 1er janvier au 31 décembre. La crainte permanente de se retrouver mal classé pourrait influencer l'avenir du mandataire.
A Arlon, toujours solidement chef-lieu de la province, ville à vocation régionale, nous nous retrouvons au cours de ce printemps 2010 très certainement en bonne place au hit-parade des manifestations culturelles et des festivités. Citons fièrement : l'opération « Carrefours des Générations », la journée sportive au complexe de la Spetz, les Aralunaires, les premières rencontres photographiques d'Art'lon, une exposition dédiée aux fouilles et à l'abbaye de Clairefontaine, des concerts et des marchés artisanaux organisés par l'asbl « Arlon Centre-Ville », les fêtes du Maitrank, le festival interfrontalier de musiques militaires « Tatoo », le week end d'hommages dédié à Freddy Kiesel, enfant d'Arlon, l'Arel Trophy, le spectacle « l'Affaire Jeanne d'Arc » au cœur du Vieil Arlon, etc.
Tous ces beaux moments à venir sont organisés par des associations méritantes, animées d'hommes et de femmes généreux, soutenus par la Ville d'Arlon qui assure une aide directe ou met à disposition les infrastructures et les matériels nécessaires.
Après un hiver long et des semaines d'intempéries très dures, notre département technique est à nouveau fort sollicité :
- inventaire et nettoyage des traces de l'hiver ;
- préparation à venir dans nos serres et au service des parcs et plantations ;
- surveillance des travaux en cours et programmation des travaux futurs etc …
Dans ce domaine de la réalisation des travaux au sein de la ville et des villages, chacun s'accorde pour dire que notre commune change et s'enrichit chaque jour. Bien sûr nous continuons à regretter certaines tergiversations et la lenteur des procédures dans le domaine scolaire. Nous commençons seulement la reconstruction de l'école des Lilas à la rue de la Meuse, mais nous sommes prêts pour les écoles de Barnich-Sterpenich ou de Waltzing. D'autres travaux recensés dans le présent numéro de Vivre à Arlon sont adjugés, ont ou vont commencer.
Dans le domaine de la réalisation des travaux patrimoniaux au sein de la ville et des villages, chacun s'accorde à dire que notre commune change et s'enrichit chaque jour. Le chantier de l'extension de l'école de Weyler vient de se terminer. Il en est de même pour celui de la crèche « Pomme d'Api », située au centre de l'ancienne caserne Léopold. Une remarquable réalisation. La phase 1 de rénovation de l'ancien palais de justice (désamiantage, renouvellement des châssis de fenêtres) débutera en mai. La construction d'une nouvelle crèche (capacité d'accueil de 30 places) sur le site du Waschbour a débuté, et l'extension de l'école de Heinsch devrait commencer après les congés du bâtiment, en même temps que la 4e phase de la modernisation de l'école du Galgenberg.
Enfin, deux dossiers attendus depuis très longtemps devraient être finalisés dans les tous prochains mois. Il s'agit de la modernisation et l'extension de l'école de Fouches ainsi que de la rénovation complète de la montée royale à Saint-Donat. Ici encore la ville d'Arlon devrait figurer parmi les communes les mieux classées pour investissements réalisés par habitant.
Chacun aura bien compris que l'éditorial du présent numéro se termine par un brin d'humour surtout si l'on donne la parole à une radio qui nous apprenait au cours du bulletin d'information du 1er avril qu'un type particulier de dinosaure avait été découvert à proximité de la tour romaine sur le site du CPAS d'Arlon. L'Arelenorus découvert ce jour fait l'objet d'un examen approfondi par les services de fouilles de la Région wallonne et le département de l'archéologie provinciale. De plus, les services compétents de l'Université de Liège sont transférés sur le campus d'Arlon pendant plusieurs mois ! Et quand on vous disait qu'Arlon était classée parmi les plus actives de la région wallonne …

Raymond BIREN, Bourgmestre

L'abbaye de Clairefontaine
à l'honneur au Musée Gaspar

Printemps 1214. La comtesse Ermesinde de Luxembourg se promène dans la vallée de Clairefontaine. Sommeillant sous un chêne, elle rêve d'une femme (la Vierge) et d'un troupeau de moutons blancs portant une croix noire sur le dos. L'ermite du lieu lui révèle : « Dieu a voulu par là que vous fondiez un monastère en cet endroit ! ».
Automne 1247. Les premiers coups de pioches et burins résonnent dans cette même vallée. Ermesinde a rêvé d'une grande abbaye, que met en œuvre Henri le Blondel, son fils.
Printemps 2010. Le Musée Gaspar redécouvre les vestiges de ce prestigieux passé à travers des objets prélevés sur le site par les archéologues et les amateurs éclairés, des chartes médiévales, ... Vie religieuse, vie quotidienne, contes et légendes, cette exposition retrace 800 ans d'occupation du site, des religieuses cisterciennes qui y édifièrent leur grandiose abbatiale, aux Pères Jésuites d'Arlon qui y installèrent leur maison de campagne.
Organisée en collaboration avec l'asbl Amanoclair, gestionnaire du site de l'ancienne abbaye, et la Région wallonne, l'exposition du Musée Gaspar est le complément idéal à la découverte du site historique et archéologique de Clairefontaine. Elle se déroule sous le patronage du ministre de la Culture du Grand Duché de Luxembourg.



Informations pratiques :
L'exposition est ouverte jusqu'au 17 octobre au Musée Gaspar, 16 rue des Martyrs à Arlon. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, ainsi que le dimanche de 13h30 à 17h30 jusqu'au 12 septembre.
Contact : 063.60.06.54 - musee.gaspar@skynet.be - www.ial.be (pour toutes les animations proposées durant l'exposition).

Urbanisme

Des plantations dans son jardin : les règles à respecter



Tout propriétaire est en droit de clôturer son terrain, moyennant le respect de certaines réglementations.

Que peut-on planter ?
Il y a différents types de plantations et de clôtures :
- les arbres à haute tige, qui atteignent plus de 3m de haut si on les laisse pousser
- les arbres à basse tige, qui ne peuvent atteindre 3m de haut
- les haies vives, constituées d'arbustes, de ronces, d'épines et/ou de branchages vivants entrelacés, d'une hauteur de moins de 3m
- les clôtures (métal, mur, haie, arbre, mur mitoyen, …), haies sèches (branchages coupés) et fossés

Quelles sont les distances de plantation à respecter ?
Elles dépendent du type de plantation :
- les arbres à haute tige doivent être plantés à au moins 2m de la limite séparative des terrains
- les arbres à basse tige doivent être plantés à au moins 50cm de la limite séparative des terrains
- les arbres fruitiers plantés en espalier contre un mur ou une clôture ne doivent respecter aucune distance mais ne peuvent dépasser la crête du mur
- les haies vives doivent être plantées à au moins 50 cm de la limite séparative des terrains
- les clôtures, haies sèches et fossés peuvent être réalisées à la limite séparative de deux propriétés, sans aucune distance à respecter, sauf dans le cas d'un fossé non mitoyen pour lequel une distance égale à la moitié de la profondeur du fossé est imposée

Planter à une distance inférieure à la distance réglementaire est possible si le voisin marque son accord. Dans ce cas, il convient de conclure une convention, de la faire acter par un notaire et enregistrer et transcrire au bureau de la conservation des hypothèques.

Attention
Il existe des prescriptions très précises propres à chaque lotissement, essentiellement en ce qui concerne le type de plantations (essences autorisées et/ou proscrites), mais aussi parfois en ce qui concerne les distances à respecter par rapport aux limites séparatives.

Faut-il un permis d'urbanisme pour installer une haie ou une clôture ?
Pour autant que les types de plantations et les distances réglementaires soient respectés, la pose de haies et de clôtures ne nécessite pas de permis d'urbanisme à condition que :
- la hauteur ne dépasse pas 2m
- la clôture soit composée d'une haie vive d'essences régionales ou de piquets reliés entre eux par du treillis à larges mailles ou par une ou deux traverses horizontales
- la clôture ou la haie soit située en zone de cours et jardins
- cela n'entraîne aucune modification sensible du relief du sol

Dans tous les autres cas, il faut adresser une déclaration urbanistique au Collège communal.
Avant d'abattre ou d'élaguer un arbre, il convient de s'assurer auprès de l'administration communale qu'il ne s'agit pas d'un arbre remarquable car dans ce cas, un permis d'urbanisme est requis.
Pour tout renseignement : Service Urbanisme de la Ville d'Arlon – M. Frédéric GERARD, 063.24.56.34 – frederic.gerard@arlon.be

Environnement

Coup d'accélérateur à la lutte contre les incivilités environnementales



Abandons clandestins, dépôts sauvages et incinérations illégales de déchets, déjections canines dans les rues et les parcs, mégots de cigarettes et chewing gum jonchant les rues et places publiques, bruit incommodant le voisinage, défaut de permis ou de déclaration d'environnement, pollution des cours d'eau, dégradation du paysage, etc…, voilà autant d'atteintes à l'environnement qui nuisent à notre cadre de vie.
La Ville d'Arlon souhaite donner un coup d'accélérateur à la lutte contre ces incivilités constatées de plus en plus fréquemment dans notre belle commune. C'est pourquoi elle vient de recruter un ***agent constatateur des infractions environnementales***, spécialement chargé de la lutte contre ces pratiques qui sont le fait d'une minorité de citoyens n'ayant parfois pas conscience du caractère infractionnel de leurs actes.
L'agent constatateur peut en effet dresser procès-verbal pour toute incivilité environnementale dont il a connaissance. Désormais, ces incivilités sont punies pénalement ou donnent lieu à des sanctions administratives.
Cette nouvelle stratégie a pour but de soutenir l'effort communal visant à assurer à chacun, au sein de notre ville, le droit à un environnement sain.

Le marché d'Arlon

un rendez-vous convivial au cœur de la ville



Chaque jeudi matin, Arlon vit au rythme de son marché hebdomadaire. Volailles, poissons, viande, fruits et légumes, alimentation, produits de bouche (olives, tapenades, …) mais aussi textile, fleurs et plantes, démonstrations ou encore petite maroquinerie et bijoux de fantaisie,… une centaine de commerçants dynamiques vous accueillent au centre-ville, depuis la rue des Faubourgs jusqu'à la place Léopold en passant par la place Didier, la place Hollenfeltz, la rue du Marché aux Légumes et la zone piétonne.

Des parkings à proximité permettent de rejoindre facilement le marché, comme indiqué sur le plan ci-joint.

Contact : Ville d'Arlon – Olivier de Bernardi – 063.24.56.21 – olivier.debernardi@arlon.be

Samedi 17 avril
Grand marché aux fleurs rue des Faubourgs, place Dider, place Hollenfeltz et Marché aux Légumes.

Le 13 mai, jeudi de l'Ascension, le marché se prolonge l'après-midi et s'étend à l'ensemble de la zone piétonne. Une brocante est également organisée dans le Vieil Arlon.

PROMOTION "CHARLES SIMON" À LA CHEVALERIE DU HAUT DE LA VILLE



L'Ordre des Chevaliers du Haut de la Ville intronise chaque année des personnalités qui oeuvrent en faveur d'Arlon et de sa région. Cette année treize nouveaux membres ont été intronisés au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville le 21 mars dernier. Cette promotion 2010 portait le nom de Charles Simon, bourgmestre honoraire d'Arlon qui a fêté il y a peu son 100e anniversaire. Présentés avec beaucoup d'humour par Philippe Defrance, les nouveaux chevaliers qui ont prêté serment sont :
Au 1er rang : Michaël Erpelding (comédien), Alain Deworme (ophtalmologue et président du CPAS), Danièle Welter (journaliste à la RTBF), Valérie Peuckert (conservateur du Musée Gaspar), Anne-Catherine Goffinet (députée régionale et échevine) ;
Au 2e rang : Michel Lejeune (directeur-adjoint de l'AIVE), Hubert Charlier (président de la Croix-Rouge d'Arlon), Roger Laurent (receveur régional honoraire), Alain Hoffelt (entraîneur de l'équipe d'athlétisme), Henri Bettendorf (commissaire de police), Christian Brunclair (commandant militaire), Jean-Marie Nicolay (membre de l'asbl Renaissance du Haut de la Ville). Ils sont entourés par le bourgmestre Raymond Biren, et MM. Philippe Defrance, Pascal Knopes, Bernard Perreaux, Carly Brix et Jean-Marie Triffaux, organisateurs. Absente sur la photo : Viviane Reding (vice-présidente de la Commission européenne).

LE CHANTIER DU HOME SOIR PAISIBLE SE POURSUIT



Après la découverte d'une tour romaine et avec l'arrivée des beaux jours, les travaux du Home Soir Paisible ont pu reprendre. La maison Goémine démolie, le chantier est en maintenant à sa 2e phase. Elle porte sur la construction d'une extension moderne qui accueillera des chambres supplémentaires, mais aussi des locaux de soin, une chapelle ou encore une galerie couverte extérieure. La phase suivante sera la modernisation du home actuel. Au final, le nouveau home comprendra 130 lits contre 91 aujourd'hui.

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale vous propose de nouveaux services en ligne sur le site **www.bibliotheque.arlon.be**. En plus de **consulter** le catalogue, vous pourrez :
- **Prolonger** vos emprunts
- **Réserver** des ouvrages en prêt

Cliquez sur Services usagers sur la page d'accueil du catalogue pour accéder à ces nouveaux services. La bibliothèque vous propose également une trentaine de **livres audio** constitués majoritairement de romans contemporains et de quelques documentaires. Ces enregistrements sont au format audio ou MP3. Chaque emprunteur pourra au maximum emporter deux livres audio.

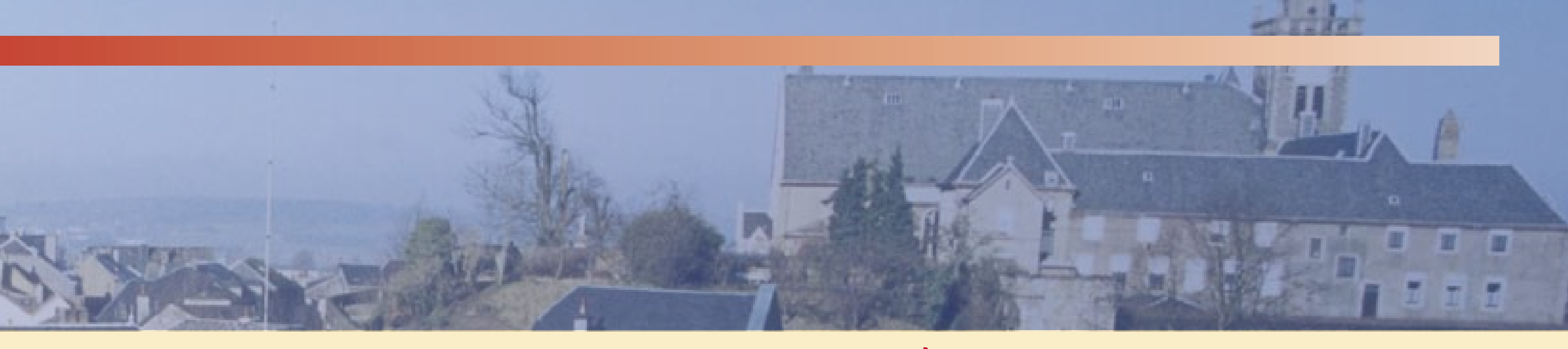
Prochains événements à la bibliothèque dans le cadre des opérations "Carrefours des générations" et "Je lis dans ma commune" :
- **"Tous au jeu" pour toutes générations confondues : la ludothèque sera ouverte le samedi 24 avril (13h30 à 17h30) et le dimanche 25 avril (14h à 17h)**
- **remise des prix du concours d'écriture "Je n'oublierai pas..." et lecture de textes le 24 avril à 15h00**
- **lectures intergénérationnelles le dimanche 25 avril à 15h00**

DU NOUVEAU A LA MEDIATHEQUE

La Médiathèque propose une nouvelle formule d'abonnement : des CD, DVD, jeux par dizaines pendant quatre semaines pour seulement 20 euros. La formule est idéale pour accéder aux énormes collections de la Médiathèque et satisfaire les curiosités les plus capricieuses :
- l'emprunteur frénétique peut renouveler, à chaque passage du discobus dans sa ville, les 10 CD, DVD, jeux qu'il aura en prêt ;
- le flâneur peut prendre son temps et conserver ses emprunts plusieurs semaines ;
- l'indécis n'hésite plus entre l'un ou l'autre album : il emprunte les deux ;
- l'étudiant qui fait une recherche précise pour un travail, pour se documenter, peut ramener plusieurs films ou CD chez lui et utilise à son aise ceux qui répondent à ses besoins ;
- le joueur peut également saisir l'opportunité : il n'accroche pas au jeu qu'il a emprunté ? Il en prend un autre. Il pense à l'acheter ? Il le teste à sa convenance.
- l'amateur de découvertes qui aime suivre les conseils et suggestions des médiathécaires.

Ceux qui ne sont pas encore affiliés bénéficieront d'une inscription gratuite pour toute souscription à un abonnement. Infos et conditions sur **http://abonnement.lamediatheque.be**

Discobus
Tous les samedis de 9h à 14h place Léopold. Inscription (valable à vie) : 10 € (5€ pour les moins de 24 ans). Infos : 081.30.70.67 – direction.reseau@lamediatheque.be



DU BRILLANT, DU DIAMANT ET DE L'OR À L'HOTEL DE VILLE


Autorités communales (avec mention « Photo J.-C. Fonck »)

Le 27 mars dernier était un jour particulier pour quatre couples arlonais. Des représentants du Collège et du Conseil communal étaient présents à la salle des mariages de l'hôtel de ville pour mettre à l'honneur des couples fêtant leurs noces de brillant (65 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et d'or (50 ans de mariage). Entourés de leurs proches, ils ont reçu un message de félicitations du Palais royal ainsi qu'un nouveau carnet de mariage et un présent remis par les autorités communales.


M. et Mme MATHIEU-GISQUET, de Schoppach (65 ans de mariage)


M. et Mme FLAMANT-MICHAUT, de Bonnert (60 ans de mariage)


M. et Mme MULLER-BARTHOLOME (50 ans de mariage), deToernich


M. et Mme PIERRE-TURBANG (50 ans de mariage), d'Udange

AVIS AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La société des « Habitations Sud Luxembourg » souhaite constituer une liste de candidats à la location de logements moyens situés à Arlon (24 appartement situés rue de Bitburg et rue du Lavoir dans le site du Wäschbour, loyers de 165 à 523 €) et à Halanzy (10 maisons, loyers de 557 à 567 €).

Les logements moyens sont des logements destinés à des personnes ou des ménages disposant de revenus moyens, à savoir :

- pour une personne seule : des revenus annuels imposables globalement compris entre 24.100 et 37.300 €, majorés de 2.200 € par enfant à charge ;
- pour un ménage : des revenus annuels imposables globalement compris entre 30.100 et 45.200 €, majorés de 2.200 € par enfant à charge.

Renseignements : Société « Habitations Sud Luxembourg », avenue Patton 261 à Arlon, téléphone : 063.24.23.23 - fax : 063.22.45.74 - contact@habitsudlux.be

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'ARLON ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis plusieurs mois, l'espace public numérique de la Ville s'est doté de matériel spécifique permettant l'accès de ce service aux personnes handicapées.

Une réflexion de la part de la commune et du CPAS avec le service d'accompagnement technologie informatique handicap « SATHI » et l'agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées « AWIPH » a permis l'aménagement des locaux. Parmi le matériel acquis : un poste de travail réglable, des souris ultrasensibles, des joy sticks, des logiciels adaptés aux personnes ayant une déficience visuelle, du matériel ergonomique, un PC vocal, …

L'espace public numérique « Un clic pour tous » est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h, les lundi et jeudi de 13h à 17h, les mardi et vendredi de 13h à 16h.

Contact : Martine Lhôte – 063.22.91.27 - epn@arlon.beest – epnarlon.jimdo.com



UNE CENTENAIRE BIENTÔT FÊTÉE AU HOME SOIR PAISIBLE

Yvonne Lemogne aura cent ans le 11 mai prochain.
Mariée à Emile Simon pendant de nombreuses années, Yvonne a tenu un magasin de confection à Arlon pendant une trentaine d'années, dans la rue des Faubourgs.
Le couple a eu deux enfants, qui leur ont donné ensuite quatre petits-enfants.
Yvonne jouit d'une santé de fer. Elle a vécu dans son appartement jusqu'à ses 93 ans, et ajoute qu'encore aujourd'hui elle ne souffre d'aucune maladie et se déplace seule. C'est pour elle une grande fierté.
Yvonne est solide comme un roc et a toujours été très active. Jadis elle passait ses après-midi dans les parcs avec ses amies. Gourmande aussi, il lui arrivait en hiver de s'installer dans le salon de thé d'une pâtisserie et d'y passer plusieurs heures.
Cette centenaire hors norme adore danser et voyager. Sept fois, Yvonne aura passé deux mois à Palma de Majorque et profité des bals tous les soirs ! Cela reste pour elle un souvenir fabuleux.
Dans quelques jours, Yvonne sera mise à l'honneur au home Soir Paisible par l'ensemble des résidents et des membres du personnel. Toute sa famille sera présente pour l'occasion.

REMISE DES TROPHÉE ET MÉRITE SPORTIFS ET DU CHALLENGE « JEUNE ESPOIR »

L'échevin des Sports Georges Medinger présidera prochainement la deuxième journée sportive qui aura lieu le 24 avril, comme l'année dernière, au complexe sportif de la Spetz.
Au cours de cet après-midi, ce ne sont pas moins de 20 disciplines qui seront représentées et qui permettront, aux petits comme aux grands, de venir s'initier gratuitement aux joies du sport.
Une journée pour se découvrir un talent et peut-être s'engager dans la voie de la discipline et de la rigueur….
Ce sont justement ces qualités qui, au terme de cet après-midi, seront récompensées par la remise du Trophée et du Mérite Sportifs.
Le Mérite sportif sera remis cette année à M. Yves Lemaire pour son engagement de longue date comme bénévole au FC Lorrain.
Le Trophée Sportif, quant à lui, récompensera Laurent-Olivier Daxhelet (18 ans), d'Arlon, pour ses performances en tennis. Ce dernier a notamment été Lauréat du tournoi ITF juniors de Chandigarth (capitale du Penjab) en Inde et Vainqueur du tournoi ITF en Malaisie et décroche la 61ème place mondiale
Le Challenge Jeune Espoir, créé en vue d'encourager les sportifs âgés de 10 à 16 ans qui réalisent des performances sportives sans pour autant pouvoir concourir à l'obtention du Trophée sportif de la Ville d'Arlon, sera remis à Estelle Buret, d'Arlon, qui s'est distinguée en natation durant l'année 2009.



ARLON > DU 26 AVRIL AU 03 MAI 2010

Pour la 2e fois, les ARALUNAIRES vont rassembler des gens de tous les âges et de tous les horizons. En effet, ce festival est un événement multiculturel qui implique toutes les tranches de la population et les forces vives de notre cité.

Les ARALUNAIRES vont rayonner sur la Knipchen en mettant à l'honneur un des principaux atouts d'Arlon, trop méconnu et trop peu exploité, et pourtant exceptionnel: son patrimoine. Car c'est là le fil rouge de ce festival: mettre en valeur notre patrimoine à commencer par le cœur de notre bonne ville d'Arlon: son quartier Saint-Donat. Nous voulons faire découvrir ou redécouvrir les ruelles typiques de la Hetchegaass, ses fortifications de l'époque Vauban ou encore les vestiges gallo-romains qui se cachent dans son sous-sol.

La place Léopold avec l'ancien palais de justice, le musée archéologique et la synagogue seront d'autres lieux originaux pour des concerts qui raviront le public. Les plus jeunes se retrouveront à l'ISMA, les plus remuants à l'Entrepôt ou au Hall polyvalent. Arlon est depuis toujours une cité militaire. L'Armée est partie intégrante de l'identité arlonaise. C'est pourquoi le camp Bastin figure en bonne place au programme. Les ARALUNAIRES, ce sont aussi des visites guidées, des expositions, des dégustations et les premières Rencontres photographiques d'Art'lon (500 photos affichées dans la ville), le tout contribuera à créer une véritable ambiance de festival.

Arlon est une ville qui bouge, qu'on se le dise !

Bon vent à la 2e édition des ARALUNAIRES !

JEAN-MARIE TRIFFAUX,
Echevin de la Jeunesse

VISITES

Visite guidée du Musée Archéologique

Vendredi 30 avril à 14h

Prix: 5 € - Lieu de rdv : Rue des Martyrs 13

Dégustation de café et de chocolats

Vendredi 30 avril à 16h

Lieu de rdv : Maison Knopes - Grand Place 22

Arlon l'Archéologique

Vendredi 30 avril à 17h30

Visité guidée d'Arlon archéologique, thermes romains, tour romaine, passé gallo-romain de la ville,...

Prix : 3 € - Lieu de rdv : Rue des Faubourgs 2

Visite guidée du site de l'Abbaye de Clairefontaine

Samedi 1er mai à 10h30

Prix : 3 € - Lieu de rdv : Rue du Cloître 33
B-6700 Clairefontaine

Visite guidée de l'exposition « L'abbaye cistercienne de Clairefontaine : du rêve d'Ermesinde aux réalités archéologiques»

Samedi 1er mai à 16h

Prix : 5 € - Lieu de rdv : Rue des Martyrs 16

Dégustation de Maitrank et de chocolats à l'Office du Tourisme

Samedi 1er mai à 18h

Lieu de rdv : Rue des Faubourgs 2

Quand brocante rime avec musique

Dimanche 2 mai dès 6h

Venez assister à la brocante mensuelle du dimanche sur la Grand-Place d'Arlon en passant par les divers lieux de la ville pris d'assaut par des artistes musicaux qui animeront votre promenade toute la journée.

Visite guidée du Centre-Ville

Dimanche 2 mai à 10h30

Prix : 3 € - Lieu de rdv : Rue des Faubourgs 2

Dégustation de bières d'Arlon et de chocolats à l'Office du Tourisme

Dimanche 2 mai à 18h

Un nombre minimum de 10 participants est exigé pour maintenir la visite guidée

Les visites ne se font QUE sur réservation auprès de l'Office du Tourisme d'Arlon

Tél.: +32/63 21 63 60
E-mail: info@ot-arlon.be

www.aralunaires.be / Tél. : +32 63 45 60 84 / Préventes : Park Music

CONCERTS

CONCERTS CO



Lundi 26 avril

> Hall Polyvalent — 20h

Sepultura — 20 € / 25 €



Mardi 27 avril

> Caserne Bastin — 20h

The Nits
Overmars — 15 € / 20 €



Mercredi 28 avril

> Les Aralunaires à l'Isma — 13h

Kupid Kids
Destroy The Ananas
Decade, Average
Joe's, Chemistry Sucks,
Cake Faces, Summerslam,
Dishonest Life,
The Lazybones, Crysum,
Cheap Junk — 5 € / 7 €



> La Bibliothèque communale — 15h

Thomas Robert — GRATUIT



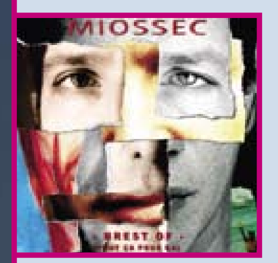
> Espace Beau Site — 18h

P.I.G. — GRATUIT



> L'Entrepôt — 20h

Street Dogs
UK Subs &
The Headshots — 10 € / 15 €



> Caserne Bastin — 20h

Miossec
P.I.G. — 25 € / 30 €



Jeudi 29 avril

> Marché — 10h

Kermesz à l'Est — GRATUIT

> Home Soir Paisible — 14h

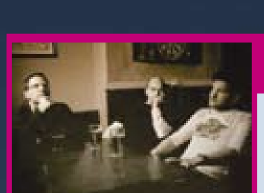
Bob Solo — GRATUIT

> Ancien palais de justice — 20h30

Didier Super — 12 € / 15 €

> Synagogue — 20h30

Miam Monster Miam présente Salut Gainsbourg
(Hommage à Serge Gainsbourg) — 10 € / 12 €



Vendredi 30 avril

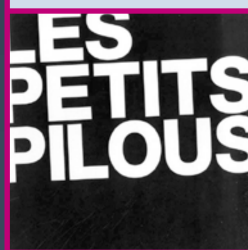
> Musée archéologique — 12h30

Common Fates — GRATUIT



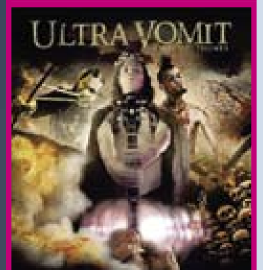
> Salle Européenne (Hotel de ville) — 17h

Destroy The Ananas — GRATUIT



> Hall Polyvalent — 20h

Les Petits Pilous
Sound Of Stereo,
Partyharders,
Eklektik Guys. — 15 € / 20 €



> L'Entrepôt — 20h

Ultra Vomit
démonstration de Catch,
Mononc' Serge + Anonymus,
Dark Sensation — 10 € / 15 €

ONCERTS CONCERTS



Samedi 1 mai





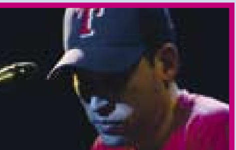
> Podium Knipchen 13h
Sharko
Slim Cessna's Auto Club, Zak Laughed, Lars And The Hands Of Light, McQueen Outflow, Destroy The Ananas GRATUIT

> Musée Gaspar 14h30
Lars And The Hands Of Light
GRATUIT

> L'Entrepôt 20h
Popa Chubby
Albert Blues Band, Sticky Fingers Blues Band. 15 € / 20 €

Dimanche 2 mai




> Place ex-Galerie Aralunae 13h

Plateau les Trois Baudets (Paris) :
Monsieur Lune
Primitiv (Human Beatboxer), Trois Minutes sur Mer, P.I.G. GRATUIT

> Place F. Schmit 13h
Didier Sustrac
Carton, Primitiv (Human Beatboxer) GRATUIT

> Podium Knipchen 13h
Les cuivres de l'Académie de Musique d'Arlon
GRATUIT

> Cave Scout 14h
William Street
5 €

> Librairie «La Lettre Ecarlate» 14h
John Des Rues
GRATUIT

Dimanche 2 mai



> Appartement Bodart 14h45
Dan San
GRATUIT

> Cave Appartement Bodart 16h
Myster Möbius
GRATUIT

> Tour Romaine 16h
John Des Rues
GRATUIT

> L'Entrepôt 20h
Puggy, Microfilm
10 € / 15 €

Lundi 3 mai



> Eglise Saint-Donat 20h
Sophia
12 € / 14 €

LIEUX DE CONCERTS

ANCIEN PALAIS DE JUSTICE
Place Léopold
B-6700 Arlon

APPARTEMENT BODART
Rue du Bastion 18c
B-6700 ARLON

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
Parc des Expositions
B-6700 ARLON

CASERNE BASTIN
Route de Bouillon
B-6700 STOCKEM (ARLON)

CAVE SCOUT
Rue de la Concorde
B-6700 ARLON

EGLISE SAINT-DONAT
Square Elisabeth 2
B-6700 ARLON

ESPACE BEAU SITE
Avenue de Longwy, 321
B-6700 ARLON

HALL POLYVALENT
Parc des Expositions
B-6700 ARLON

HOME SOIR PAISIBLE
Rue du Marquisat 21
B-6700 ARLON

ISMA
Rue de Bastogne 33
B-6700 ARLON

L'ENTREPÔT
Rue Zénobe Gramme 2
B-6700 ARLON

LIBRAIRIE «LA LETTRE ECARLATE»
Rue du Marché au Beurre 23
B-6700 ARLON

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
Rue des Martyrs 13
B-6700 ARLON

MUSÉE GASPAR
Rue des Martyrs 16
B-6700 ARLON

PLACE F. SCHMIT
Derrière le guichet de l'énergie
(Vieux Quartier)

PLACE EX-GALERIE ARALUNAE
Derrière la Mutualité Socialiste
(Vieux Quartier)

PODIUM KNIPCHEN
Rue Saint Donat
B-6700 ARLON

SALLE EUROPÉENNE
(HOTEL DE VILLE)
Rue Paul Reuter 8
B-6700 ARLON

SYNAGOGUE
Au coin de le Rue Saint-Jean et de la Rue de la Synagogue
B-6700 ARLON

TOUR ROMAINE
Grand Place (Café Le D'Alby)
B-6700 ARLON

Informations / Contact

LES ARALUNAIRES - LES NUITS DE L'ENTREPÔT asbl
Rue Lenclos 150 - B-6740 ETALLE
Tél. : +32 63 45 60 84
Site Web : http://www.aralunaires.be
LE PASS POUR LA SEMAINE COMPLÈTE : 50 euros
Préventes : Park Music Arlon

EXPOSITIONS

Du rêve d'Ermesinde aux réalités archéologiques



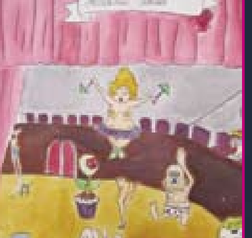
au Musée Gaspar d'Arlon
Rue des Martyrs 16
Du 30 avril au 17 octobre 2010
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le dimanche de 13h30 - 17h30
Gratuit le dimanche 03 mai 2010

Les flous de la musique - Annie Gaspard



Le Park Music
Rue de la Poste 5
Ouvert du lundi au samedi
de 09h à 12h et de 13h30 à 18h30
Le Glacier - Rue E. Lenoir 11
Ouvert du lundi au samedi
de 12h à 20h
Ouvert le dimanche à 16h

La Grande Parade

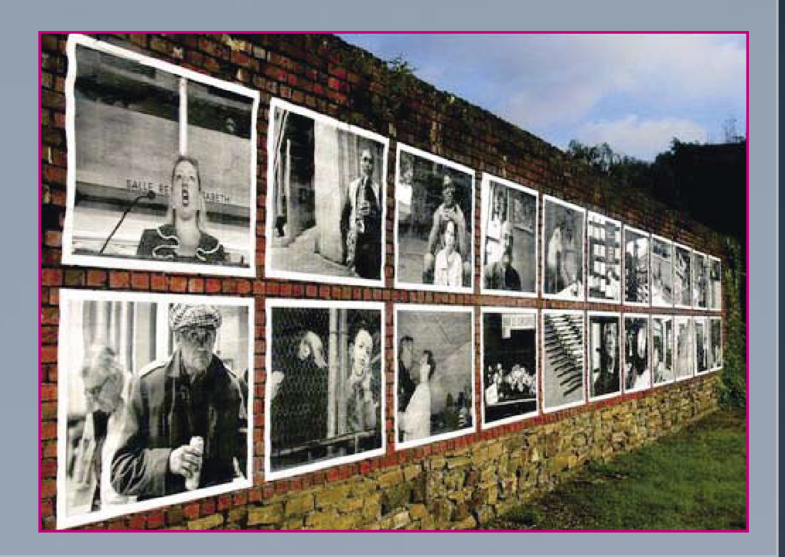


Création Collective de l'Académie des Beaux-Arts

Espace Beau Site
Avenue de Longwy 321
Jeudi 29 avril de 9h à 18h30
Vendredi 30 avril de 9h à 18h30
Samedi 01 mai de 14h à 18h
Dimanche 02 mai de 14h à 18h

Les 5 sens - par Jim Sumkay

Exposition de 500 photographies dans les rues d'Arlon.
Ces mises en images du quotidien seront visibles
à partir du 19 AVRIL et pendant toute la saison estivale.

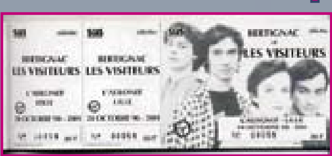


Rencontres Photographiques d'Art'lon



25 photographes
Ancien Palais de Justice
Place Léopold
Du 24 avril au 2 mai 2010

Concerts & Co - Expo de Billets de concerts



Office du Tourisme d'Arlon
Rue des Faubourgs 2
Du 24 avril au 02 mai 2010
de 8h30 à 17h

Stage de photographie - Pascal Baetens Thème : photos de danse

Ecole de danse Nicole Aimont d'Arlon,
Maison de la culture d'Arlon les 1 et 2 mai 2010

Conférence de Pascal Baetens sur le thème : «La sensualité féminine... La photographie comme thérapie?»

Palais de justice Le 1er mai 2010 à 20h30

Le Congo des Limbes - Expo photo par Cédric Gerbehaye (+ Conférence le 27 avril à 20h30 à l'Ancien Palais de Justice)

Ancien Palais de justice
Dimanche 25 avril de 10h à 20h
Lundi 26, mardi 27, Mercredi 28 avril de 11h à 13h et de 18h à 21h
Jeudi 29 avril de 09h à 13h et de 18h à 21h
Vendredi 31 avril de 11h à 13h de 18h à 21h
Samedi 01 mai de 10h à 19h
Dimanche 02 mai (brocante) de 09h à 18h



Exposition itinérante

Alain Dardenne, Dominique Gaul et Eric Peuteman
exposent des photos de spectacles.
A voir à la Caserne Bastin lors des concerts
de The Nits et de Miossec.

www.aralunaires.be
Tél. : +32 63 45 60 84























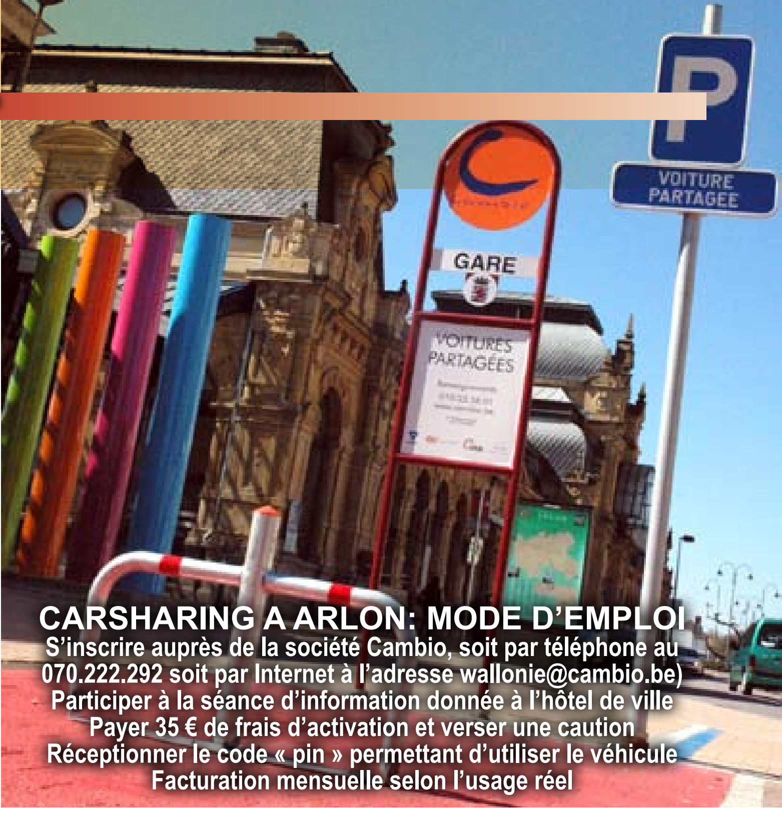




Carsharing à Arlon ...
Pourquoi pas vous !

Depuis septembre 2009, la Ville d'Arlon dispose de deux emplacements carsharing et de deux véhicules disponibles pour la population. Les emplacements ont été déterminés en fonction de la proximité avec les transports en commun. Il s'agit en effet d'une démarche réfléchie dans un cadre global de développement durable au sein de la commune d'Arlon. Un petit bilan avec André Balon, échevin de la mobilité, après 6 mois de fonctionnement.





CARSHARING A ARLON: MODE D'EMPLOI
S'inscrire auprès de la société Cambio, soit par téléphone au 070.222.292 soit par Internet à l'adresse wallonie@cambio.be)
Participer à la séance d'information donnée à l'hôtel de ville
Payer 35 € de frais d'activation et verser une caution
Réceptionner le code « pin » permettant d'utiliser le véhicule
Facturation mensuelle selon l'usage réel

4 questions à M. Balon, échevin de La mobilité, à propos du carsharing

M. Balon, pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le carsharing ?
Il s'agit du principe de la voiture partagée. Concrètement, à un endroit, un véhicule est mis à disposition d'abonnés. Ce véhicule, une fois utilisé, est à remettre à l'endroit où on l'a pris. Cela concerne n'importe qui, à n'importe quel moment de la journée, pour n'importe quelle durée. A Arlon, il existe deux stations : une avenue de la Gare, et une rue du 25 Aôut.
Mais avant tout, il faut s'inscrire.
Où peut-on s'inscrire ?
Auprès de la société Cambio, soit par téléphone, soit par Internet. Après avoir effectué cette démarche, vous serez convié à l'administration communale pour une séance d'information. A Arlon, c'est M. Gillet qui s'occupe de l'écolage. Il dure deux heures. C'est un préalable à l'inscription.
Quel public le carsharing est-il susceptible d'intéresser ?
On considère que les personnes qui roulent moins de 5.000km par an sont directement concernées par cette offre. Le gros avantage de ce principe, c'est qu'un abonné peut réserver une voiture dans toutes les villes du réseau, comme Namur, Bruxelles, Liège, Ottignies ou Louvain-La-Neuve.
Comment cette initiative a-t-elle vu le jour à Arlon ?
L'idée vient de M. Carrier, député provincial. La Ville a de suite souhaité être partenaire parce que cela entrait directement dans la volonté du collège d'améliorer la mobilité sur Arlon. Dans ce projet, la Ville met à disposition les infrastructures, assure l'écolage et éponge le déficit s'i déficit il y a .
Depuis plusieurs années, les travaux entrepris par la Ville se concentrent davantage sur la mobilité douce et tentent de laisser plus de liberté aux piétons.
Après la création d'un troisième circuit urbain, la révision des abris et des quais d'embarquement des bus, le carsharing vient compléter le dispositif.
A l'avenir, la réflexion autour de la mobilité sera également portée sur les cyclistes.

Grande journée sportive ...
Ce samedi 24 avril à la Spetz

L'échevin des Sports, M. Georges Medinger, présidera prochainement la deuxième journée sportive qui aura lieu le 24 avril, comme l'année dernière, au complexe sportif de la Spetz.
Au cours de cet après-midi, ce ne sont pas moins de 20 disciplines qui seront représentées et qui permettront, aux petits comme aux grands, de venir s'initier gratuitement aux joies du sport.
Une journée pour se découvrir un talent et peut-être s'engager dans la voie de la discipline et de la rigueur….
Ce sont justement ces qualités qui, au terme de cet après-midi, seront récompensées par la remise du Trophée et du Mérite Sportifs aux lauréats.
Le Mérite sportif sera remis cette année à M. Yves Lemaire pour son engagement de longue date comme bénévole au FC Lorrain.
Le Trophée Sportif, quant à lui, récompensera Laurent-Olivier Daxhelet (18 ans), d'Arlon, pour ses performances en tennis. Ce dernier a notamment été Lauréat du tournoi ITF juniors de Chandigarth (capitale du Penjab) en Inde et Vainqueur du tournoi ITF en Malaisie et décroche la 61ème place mondiale
Le Challenge Jeune Espoir, créé en vue d'encourager les sportifs âgés de 10 à 16 ans qui réalisent des performances sportives sans pour autant pouvoir concourir à l'obtention du Trophée sportif de la Ville d'Arlon, sera remis à Estelle Buret, d'Arlon, qui s'est distinguée en natation durant l'année 2009.



Nouvelles des travaux



Reprise des travaux rue Netzer

C'est le tronçon allant de la rue du Général Molitor jusqu'à la place Léopold qui va connaître une rénovation complète : nouveaux trottoirs et filets d'eau, rénovation de la voirie, réorganisation des aires de parcage, le tout dans un souci d'amélioration du cheminement piéton. Coût des travaux : 124.000 € pour cette première phase. La seconde portera sur la zone allant de la place Léopold jusqu'à la rue du Casino, avec de nouveaux trottoirs et le réaménagement du quai d'embarquement du TEC à proximité de l'Institut Notre-Dame.





Partenariat entre communes à Autel-haut

Les travaux ont débuté dans rue de la Biff et le chemin des Mines. Outre la rénovation complète de la voirie, la réalisation de trottoirs et la pose de nouvelles conduites de distribution d'eau, ces aménagements permettront également une meilleure circulation pour les transports en commun. Les travaux sont réalisés conjointement avec la commune de Messancy.

Bonne nouvelle sur le site Callemeyn

Avant le début des travaux d'aménagement d'un parc sur le Parade Ground prévus pour le mois de septembre, un trottoir et des parkings sont en cours de réalisation à proximité des immeubles de logements.

Priorité à la mobilité

L'installation d'un nouvel abri de bus clôture les travaux de la rue du 25 Août. Plantations, éclairage, voirie, … c'est toute la zone depuis le square Albert 1er qui profite de cet aménagement sécurisant tant pour les automobilistes, les piétons que les usagers des transports en commun.













Nouveau visage pour le centre de Fouches et de Freylange

Voiries, placettes, aménagement de parkings près de l'église, trottoirs, égouttage, distribution d'eau, éclairage … autant d'aménagements pour apporter davantage de convivialité à ces villages et sécuriser la circulation piétonne.

De nouveaux trottoirs à la rue de Bastogne

Il s'agissait d'un chantier portant, en plus des trottoirs, sur la télécommunication et la distribution d'eau. Le résultat en vaut la peine puisque les piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité depuis le palais de justice jusqu'à la sortie d'Arlon et le carrefour des Quatre Vents.

Extension de l'école de Weyler

Les infrastructures en place étant devenues insuffisantes, la Ville d'Arlon a décidé d'accroître la capacité de cette école afin de répondre aux besoins sans cesse croissants. De nouveaux locaux ont été construits. Ils comportent

Un nouveau préau à l'école du Centre

Cette nouvelle structure était nécessaire en raison de la vétusté de l'ancien préau.

Réouverture de la crèche Pomme d'Api à la caserne Léopold



LE PRINTEMPS A ARLON : LES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

- **Du samedi 27 mars au samedi 24 avril :** Créations textiles, Exposition à l'Espace Beau Site.
- **Dimanche 28 mars** : Bourse Militaria - Hall polyvalent.
- **Dimanche 4 avril** : Marché aux puces dans les rues du Vieil Arlon.
- **Jusqu'au 4 avril** : Charles Gaspar, photographe et mécène. Exposition au musée Gaspar.
- **Samedi 17 avril** : Grand marché aux fleurs. Rue des Faubourgs, rue du Marché aux Légumes, place Hollenfeltz et place Didier.
- **Samedi 24 avril** : Grande journée sportive au complexe sportif de la Spetz.
- **Samedi 24 et dimanche 25 avril** : Salon Planet BB – Hall polyvalent (tout pour la petite enfance).
- **Jeudi 29 avril** : Journée Info profession à destination des élèves de fin du Secondaire – Hall polyvalent.
- **Du lundi 26 avril au lundi 3 mai** : Les Aralunaires – Grand festival de musique pour tous les jeunes (de 7 à 77 ans) : jazz, blues, rock, ... 50 concerts dans le centre-ville, des visites guidées, des expositions (**www.aralunaires.be**).
- **Dimanche 2 mai** : Marché aux puces dans les rues du Vieil Arlon.
- **Chaque jeudi**, marché hebdomadaire.

UN BRIN D'HISTOIRE

UNE FEMME DANS LA RÉSISTANCE

Pendant l'hiver, on a appris la disparition de Raymonde Simon (88 ans), une pensionnaire du home Soir Paisible. Cette vieille dame qui fit une carrière d'institutrice fut également une résistante de la première heure sous l'occupation à Arlon.

Le 11 novembre 1941, alors âgée de 20 ans, elle fit un sacré pied de nez aux nazis qui occupaient notre pays depuis un an et demi. Pour montrer qu'il y avait encore des Belges qui avaient du cran, elle et sa maman allèrent en pleine nuit fleurir et décorer aux couleurs tricolores le buste de la reine Astrid situé aux Faubourgs, à quelques pas de la Feldgendarmerie. Furieux, l'occupant avança l'heure du couvre-feu. Mais cela ne découragea pas les deux femmes. Trois mois plus tard, elles récidivèrent avec la statue du roi Albert à l'occasion de l'anniversaire de sa mort. Cette statue était alors située sur la place Léopold, à l'entrée du parc. Il pleuvait et il fallut déjouer la vigilance des sentinelles qui montaient la garde devant la Kreiskommandantur installée dans le palais du gouverneur.

Ces deux faits d'apparence anodine redonnèrent courage à une population privée de toutes ses libertés. En novembre 1943, Raymonde Simon contribua à l'évasion d'un agent secret gravement blessé et hospitalisé par la Gestapo à la clinique Saint-Joseph. Cette jeune femme, courageuse et discrète, fut largement décorée au lendemain de la guerre. Comme cette époque paraît aujourd'hui lointaine. Et pourtant c'était il y a quelques décennies à peine, chez nous, sous la dictature nazie.

Jean-Marie TRIFFAUX

Lorgé imprimeur - Aubange

Editeur responsable : J.-M. TRIFFAUX, échevin de l'Information, Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon / **Rédaction** : Alexandra MERLOT, Marianne STEVART ☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64

Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CU-COC-809718-D
© 1996 Forest Stewardship Council
FSC